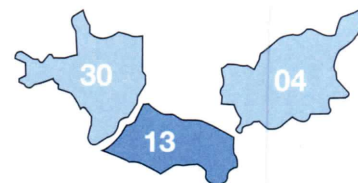


PROVENCE MÉDITERRANÉE AUDIT

Cabinet Jean AYEL & Associés

SOCIÉTÉ INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX-EN-PROVENCE - BASTIA
SARL AU CAPITAL DE 250.000 EUROS
RC MARSEILLE B 301 592 556



CEN PACA

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

4 AVENUE MARCEL PAGNOL

IMMEUBLE L'ATRIUM ENTREE B

13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CEN PACA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CEN PACA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SIÈGE SOCIAL :

Immeuble "Le Galion"
15, bd Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 52 28 38
Fax : 04 91 31 40 69
prov.med.audit@wanadoo.fr

Immeuble "Le Jean Jaurès"
58 bis, avenue Jean Jaurès
30900 NIMES
Tél. : 04 66 64 08 32
Fax : 04 66 62 92 19
prov.med.audit.30@wanadoo.fr

Immeuble "Le Provençal"
22, allée de Provence
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 72 19 52
Fax : 04 92 87 81 70
prov.med.audit04@wanadoo.fr



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant la sectorisation des activités du CEN PACA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'association s'est conformée aux règles et procédures en vigueur.
- La réalité et l'importance relative des événements enregistrés ont été traduites en comptabilité.
- L'information financière est conforme.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 29 Mai 2025

**Provence Méditerranée Audit
Commissaire aux Comptes
Représentée par Romain AYEL**

PROVENCE MEDITERRANEE AUDIT
Jean AYEL & Associés
S.A.R.L au capital de 250.000 €
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
15, bd Augustin Cieusca - 13007 MARSEILLE
Tél. 04 91 52 28 38 - Fax 04 91 31 40 69
Mel : prov.med.audit@wanadoo.fr
Siret 301 592 556 00015

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Association CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS PACA

4 AV MARCEL PAGNOL
IMMEUBLE L ATRIUM ENTREE B
13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

7 B Avenue Malacrida
Résidence Le Magnolia
13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

Association CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS PACA
4 AV MARCEL PAGNOL
IMMEUBLE L ATRIUM ENTREE B
13100 AIX EN PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

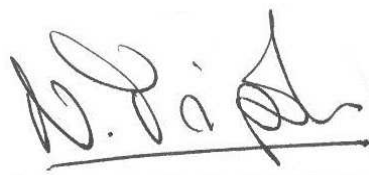
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	15 883 716 Euros
- Produits d'exploitation,	6 946 910 Euros
- Résultat net comptable,	2 320 Euros

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 25/04/2025

TOURNIER JULIE

TRIPOLI NOELLE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 735	13 735	- 0	- 0		
	Immobilisations incorporelles en cours	18 148		18 148		18 148	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 938 737		3 938 737	3 872 005	66 732	1. 72
	Constructions	103 154	8 401	94 753	85 982	8 771	10. 20
	Installations techniques Matériel et outillage	1 347 226	884 493	462 733	491 138	- 28 406	- 5. 78
	Immobilisations corporelles en cours	33 888		33 888	1 716	32 172	NS
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations et Créances rattachées	504		504	504		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	15 994		15 994	15 396	598	3. 88
	Total I	5 471 386	906 630	4 564 756	4 466 742	98 015	2. 19
	Stocks et en cours	6 042		6 042	4 820	1 222	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 023 207	11 782	4 011 426	4 188 010	- 176 584	- 4. 22
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	5 516 021		5 516 021	4 048 593	1 467 428	36. 25
	Valeurs mobilières de placement	59 201		59 201	58 057	1 144	1. 97
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 716 068		1 716 068	1 074 702	641 366	59. 68
	Charges constatées d'avance (2)	10 203		10 203	7 300	2 903	39. 77
	Total II	11 330 741	11 782	11 318 959	9 381 481	1 937 479	20. 65
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 802 127	918 412	15 883 716	13 848 222	2 035 493	14. 70

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	155	324	155	324		
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	2	040 853	2	040 853		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	577	950	536	654	41 296	7. 70
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2	320	48	212	- 45 891	- 95. 19
	Situation nette (sous total)	2	776 446	2	781 042	- 4 595	- 0. 17
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	1	697 252	1	727 019	- 29 767	- 1. 72
	Provisions réglementées						
PROVISIONS	Total I	4	473 698	4	508 060	- 34 362	- 0. 76
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	4	856 654	2	729 642	2 127 012	77. 92
	Total II	4	856 654	2	729 642	2 127 012	77. 92
	Provisions pour risques			65	435	- 65 435	- 100. 00
	Provisions pour charges						
	Total III			65	435	- 65 435	- 100. 00
DETTES (1)							
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	205	007	87	484	117 523	134. 34
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	478	203	375	032	103 171	27. 51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	74	505	188	950	- 114 445	- 60. 57
TOTAL GENERAL	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	5	795 648	5	893 619	- 97 970	- 1. 66
	Total IV	6	553 363	6	545 085	8 278	0. 13
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15	883 716	13	848 222	2 035 493	14. 70

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

658 398

ABCIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	15 925		11 890		4 035	33.94
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	9 512		9 599		- 88	- 0.91
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	287 197		587 823		- 300 627	- 51.14
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	5 294 208		3 446 873		1 847 335	53.59
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	32 751		33 925		- 1 175	- 3.46
Mécénats	27 500		8 000		19 500	243.75
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	48 047				48 047	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	131 272		45 038		86 234	191.47
Utilisations des fonds dédiés	584 207		391 162		193 045	49.35
Autres produits	516 292		421 587		94 705	22.46
Total I	6 946 910		4 955 898		1 991 011	40.17
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 836		5 614		222	3.96
Variation de stock	- 1 222		12		- 1 234	NS
Autres achats et charges externes	1 040 007		715 540		324 467	45.35
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	243 687		175 380		68 307	38.95
Salaires et traitements	2 086 233		1 803 649		282 585	15.67
Charges sociales	803 957		633 657		170 300	26.88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	147 099		129 619		17 480	13.49
Dotations aux provisions	5 877		15 435		- 9 558	- 61.93
Reports en fonds dédiés	2 663 445		1 495 851		1 167 594	78.06
Autres charges	1 213		61		1 152	NS
Total II	6 996 131		4 974 818		2 021 314	40.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	- 49 222		- 18 919		- 30 302	- 160.17

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	14	870	11	752	3	26.54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	14	870	11	752	3	26.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	0		3		-3	-99.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	0		3		-3	-99.66
2. Résultat financier (III-IV)	14	870	11	749	3	26.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-34	351	-7	170	-27	181-379.07
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1	241	316		925	292.67
Sur opérations en capital	49	117	48	915	203	0.41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	50	359	49	231	1	1282.29
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	117		765		-647	-84.69
Sur opérations en capital	1	106			1	106
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	1	223	765		459	59.98
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	49	136	48	466	669	1.38
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12	464			12	464
Total des produits (I+III+V)	7	012 139	5	016 881	1	995 25839.77
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7	009 818	4	975 585	2	034 23340.88
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2	320	41	296	-38	975-94.38

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	78	915	79	791	- 876	- 1. 10
Prestations en nature	50	745	48	278	2 467	5. 11
Bénévolat	163	902	59	024	104 878	177. 69
TOTAL	293	562	187	093	106 469	56. 91
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	81	725	79	791	1 934	2. 42
Prestations en nature	47	935	48	278	- 343	- 0. 71
Personnel bénévole	163	902	59	024	104 878	177. 69
TOTAL	293	562	187	093	106 469	56. 91

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
Informations générales complémentaires	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	20
Etat des amortissements	21
Tableau de variation des fonds propres	22
Tableau de variation des fonds dédiés	23
Etat des échéances des créances et des dettes	24
Evaluation des immobilisations corporelles	24
Evaluation des amortissements	25
Evaluation des matières et marchandises	25
Evaluation des créances et des dettes	25
Dépréciation des créances	25
Evaluation des valeurs mobilières de placement	25
Produits à recevoir	25
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	26
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	26
Ventilation de l'effectif moyen	26
Valorisation des contributions volontaires	26
Honoraires des commissaires aux comptes	26
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	27

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 883 715.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 6 946 909.64 Euros et dégageant un excédent de 2 320.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour l'exercice 2024, les activités du CEN PACA ont été sectorisées. Le choix des activités fiscalisées ont été communiquées aux impôts dans le rescrit fiscal déposé le 27/11/2023. A la clôture de cet exercice, les recettes lucratives représentent 3% des produits du Conservatoire.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

Objet et activités de l'association

Conformément à l'art 431-2 du règlement de l'ANC N° 2018-6, il est donné ci-après une description

de l'objet, des activités et des moyens mis en oeuvre par l'association.

L'association a pour but :

- La protection et la conservation de la nature dans les départements la région Provence Alpes Côte d'Azur
- La maîtrise foncière et la maîtrise d'usage
- La connaissance scientifique des écosystèmes et des espèces sauvages
- La gestion et la mise en valeur de ses sites acquis ou reçus par l'association ou de ceux d'autres partenaires
- L'information du public et la communication auprès des décideurs.

Son action est à vocation sociale, culturelle et scientifique.

Les moyens d'action de l'association sont :

- L'acquisition ou la location de sites naturels ayant un intérêt paysager, géologique, faunistique ou floristique
- La signature de conventions et la gestion de ces sites, ainsi que ceux bénéficiant d'une mesure de protection réglementaire (arrêté de protection, réserve naturelle...)
- Les études des espèces sauvages et des écosystèmes menées suivant deux axes : les activités naturalistes à buts scientifiques généraux ; et les études écologiques, faunistiques, floristiques et géologiques, les projets et les conseils de gestion de milieux naturels commandés par l'Etat, les collectivités publiques ou tous autres organismes publics ou privés. Elles sont acceptées après acceptation de principe du Conseil d'Administration ou du Bureau.
- Les sorties nature, publications, conférence.

Baux emphytéotiques

L'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de La Verdière (Var) lieudit La

Rabelle et moyennant une redevance annuelle de 0.15 euros.

Depuis le 05 décembre 2008, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 à L451-13 du code rural, pour un terrain situé sur

la commune de Flassans sur Issole (Var) lieu dit Le lac de Redon et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 05 mai 2010, l'association bénéficie d'un bail emphytéotique, conformément aux dispositions de l'art L451-1 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Villard (Vaucluse) au lieu dit La Bruyere et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 11 décembre 2015, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Callas (Var) Quartier la Garidelle et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 05 janvier 2018, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Saint Vincent sur Jabron (Alpes de Haute Provence) sur diverses parcelles de terrain aux lieuxdits suivants : Redoutier, La Poustelle, La Regente, Combe belle et moyennant une redevance annuelle de 1 euros non recouvrable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Depuis le 5 octobre 2022, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Ste Maxime (Var) sur diverses parcelles de terrain aux lieuxdits suivants : Les Saquèdes (n°2987, 3991, 3993, 3995, 3996) moyennement une redevance annuelle de 1 euros non recouvrable.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 735		18 148
Terrains	3 872 005		66 732
Constructions sur sol propre	89 654		13 500
Installations générales agencements aménagements divers	602 898		8 977
Matériel de transport	257 335		37 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	119 629		13 494
Emballages récupérables et divers	280 175		53 809
Immobilisations corporelles en cours	1 716		32 172
TOTAL	5 223 412		226 368
Autres participations	504		
Prêts, autres immobilisations financières	15 600		1 500
TOTAL	16 104		1 500
TOTAL GENERAL	5 253 251		246 016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			31 883	31 883
Terrains			3 938 737	3 938 737
Constructions sur sol propre			103 154	103 154
Installations générales agencements aménagements divers			611 875	611 875
Matériel de transport		1 520	293 499	293 499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			133 123	133 123
Emballages récupérables et divers		25 255	308 728	308 728
Immobilisations corporelles en cours			33 888	33 888
TOTAL		26 775	5 423 005	5 423 005
Autres participations			504	504
Prêts, autres immobilisations financières		1 106	15 994	15 994
TOTAL		1 106	16 498	16 498
TOTAL GENERAL		27 881	5 471 386	5 471 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	13 735			13 735
Constructions sur sol propre		3 672	4 729		8 401
Installations générales agencements aménagements divers		278 439	43 648		322 087
Matériel de transport		169 910	52 933	1 520	221 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		94 741	15 078		109 819
Emballages récupérables et divers		225 806	30 711	25 255	231 262
TOTAL		772 567	147 099	26 775	892 891
TOTAL GENERAL		786 303	147 099	26 775	906 627
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	4 729				
Instal.générales agenc.aménag.divers	43 648				
Matériel de transport	52 933				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 078				
Emballages récupérables et divers	30 711				
TOTAL	147 099				
TOTAL GENERAL	147 099				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 5 5 3 2 4				1 5 5 3 2 4
Fonds propres avec droit de reprise	2 0 4 0 8 5 3				2 0 4 0 8 5 3
Report à nouveau	5 3 6 6 5 4		4 1 2 9 6		5 7 7 9 5 0
Excédent ou déficit de l'exercice	4 8 2 1 2		- 4 5 8 9 1		2 3 2 0
Situation nette	2 7 8 1 0 4 2		- 4 5 9 5		2 7 7 6 4 4 6
Subventions d'investissement	1 7 2 7 0 1 9			2 9 7 6 7	1 6 9 7 2 5 2
TOTAL I	4 5 0 8 0 6 0		- 4 5 9 5	2 9 7 6 7	4 4 7 3 6 9 8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	2 642 779	2 719 163	599 856			4 762 086	
SUBVENTIONS	2 642 779	2 719 163	599 856			4 762 086	
Contributions financières d'autres organismes	86 862	7 705				94 567	
DONS ACTIONS VERTES	69 250	5 705				74 955	
MECENAT	17 612	2 000				19 612	
TOTAL	2 729 641	2 726 868	599 856			4 856 653	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 994	15 994	
Clients douteux ou litigieux	17 658	17 658	
Autres créances clients	4 005 549	0	4 005 549
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 381	2 381	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	500	500	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	386	386	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	5 435 984	5 435 984	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	76 770	76 770	
Charges constatées d'avance	10 203	10 203	
TOTAL	9 565 424	5 559 875	4 005 549
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	205 007	205 007		
Personnel et comptes rattachés	226 415	226 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	203 017	203 017		
Impôts sur les bénéfices	12 464	12 464		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 151	32 151		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	4 156	4 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	74 505	0	74 505	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 795 648	2 093 535	1 979 044	1 723 069
TOTAL	6 553 363	2 776 745	2 053 549	1 723 069
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel d'observation	Linéaire	4 ans
Matériel agricole	Linéaire	4 ans
Installations generales	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Autres	Linéaire	10 ans
Museographie	Linéaire	20 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	9 536
Autres créances	5 500 931
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	5 510 466

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 614
Dettes fiscales et sociales	280 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 203
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	10 203
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 795 648
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	5 795 648

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

L'association est dirigée par des administrateurs non rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	47
Employés	
Ouvriers	
Total	59

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de locaux et personnel

La mairie de Saint Martin de Crau a mis à la disposition du CEN PACA, un bâtiment dit "la bergerie"

Saint Martin, qui abrite l'écomusée de La Crau, par convention en date du 11 décembre 1987. Cette mise à disposition des locaux, comprenant les frais d'électricité, d'eau et d'entretien a été évaluée à 78 915€. La mise à disposition de personnel a été évaluée à 43 629€. Le service de nettoyage s'élève à 4 306€.

La valorisation est fournie par la Mairie de Saint Martin de Crau.

En 2024, le Département des Bouches du Rhône a mis à disposition le domaine de l'Etang des Aulnes pour 2 810€.

Bénévolat

Pour la valorisation du bénévolat, nous avons choisi d'estimer le temps passé par nos bénévoles au niveau d'un technicien catégorie C - coefficient 285 de la convention collective de l'animation.

Le temps de bénévolat en 2024 est de 1 321.79 jours. Il est valorisé au taux journalier de 124€.

La valorisation du bénévolat s'élève à 163 902€ contre 59 024€ en 2023.

Honoraires des commissaires aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 067 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 067€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.